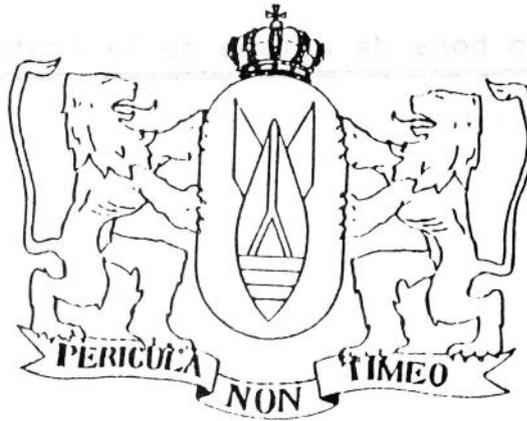


# LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES DEMINEURS DE BELGIQUE



*Joyeux Noël*

M. VAN CLEUVENBERGEN

DASET / F

Cité modèle 5005 F  
1020 BRUXELLES

*et Bonne Année*

**1994** ✓



BUREAU DE DEPOT : TERVUREN  
4 ième TRIMESTRE  
OCTOBRE 1993

REDACTEUR RESPONSABLE  
BERGES A.  
LIVINGSTONELAAN 22  
3080 TERVUREN

**FONDS "ERNEST GEORGE"**

Situation au : 10/10/93

190.378 FB

(dont 100.000 FB en bons de caisse de la Fraternelle)

**Nous remercions les donateurs pour leur générosité.**

**Numéro de compte Fonds "E. GEORGE" : 145-8044000-43**

# CONTENU

DECES DE SA MAJESTE LE ROI BAUDOUIN .....	p 1
COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DE SOUVENIR "STAVELLOT" 1993 .....	p 2
NOS MISSIONS A L'ETRANGER .....	p 5
STe BARBE 04 DEC 1993 .....	p 6
LES DEMINEURS, CES VOLONTAIRES DE LA LIBERATION .....	p 7
NECROLOGIE .....	p 12
HISTORIQUES DES SERVICES DE DEMINAGE BELGES .....	p 13
COTISATION 1994 .....	p 18



LA MORT SUBITE DE SA MAJESTE LE ROI BAUDOUIN LE 31 JUL 93  
NOUS A PROFONDEMENT TOUCHE.

Au nom du Conseil d'administration et des membres de notre  
fraternelle, notre Président a envoyé un télégramme de condoléances  
à Sa Majesté la Reine et aux membres de la Famille Royale.

Une délégation avec étendard a participé à la cérémonie funèbre et  
de nombreux membres ont individuellement rendus le dernier hommage.

COMMEMORATION AU MONUMENT NATIONAL DES DEMINEURSDE STAVELOT LE 5 SEPTEMBRE 1993

La cérémonie au monument national des démineurs coïncide cette année avec le 40ème anniversaire de l'inauguration du monument, qui avait été rehaussée en 1953 par la présence de Son Altesse Royale le Prince ALBERT.

C'est par un temps maussade et frais que les participants se sont rassemblés dans la cour de l'hôtel de ville. Comme à l'accoutumée, retrouvailles des anciens et sympathisants, heureux de se rencontrer et se racontant les heurs et malheurs survenus depuis un an. Quelques anciens sont absents à cette cérémonie, l'âge avancé ou la maladie étant les causes principales de ces défections.

A remarquer aussi la médaille du déminage portée par un certain nombre de nos anciens. Un "mea culpa" pour le secrétaire-trésorier de la section de Liège qui avait oublié sa médaille chez lui, alors que, dans sa circulaire aux membres de la section, il avait mentionné clairement "le port de la médaille est souhaité à l'occasion de cette journée de souvenir".

Le colonel BERTIN, Président de la Fraternelle, le major DE VUYST, Chef de Corps du Service de Déminage de la Force Terrestre, accompagné d'une délégation de son unité, Madame SEVRIN, marraine de la Fraternelle, Madame GEORGE, veuve de notre ancien Président et marraine du "Fonds de Soutien Ernest GEORGE", Madame DAUTEL, veuve d'un ancien Chef de Corps, accueillent les participants à cette cérémonie du 40ème anniversaire et auxquels se joignent le Bourgmestre, Monsieur MONVILLE, accompagné des échevins Messieurs MACQUET et MAUDOUX et du secrétaire communal, Monsieur REMY-PACQUAY, ainsi que des membres du conseil communal et du CPAS.

On remarque aussi la présence de Madame OZER, veuve d'un échevin des travaux de la ville en fonction au moment de la construction du monument, et de Monsieur LEMAIRE, ancien échevin des travaux. Des délégations d'associations patriotiques et autres groupements de la ville de STAVELOT sont également sur place. A noter aussi une bonne délégation de la Fraternelle du 3ème Génie avec à sa tête son Président Monsieur ALFF.

C'est au son d'une marche que l'Harmonie "l'Emulation" fait son entrée dans la cour de l'hôtel de ville. Le cortège se forme aussitôt et c'est, drapeaux en tête, qu'il dirige vers l'église où Monsieur le Doyen SOHIER célèbre, avec le cérémonial habituel, la Messe dédiée à la mémoire de nos démineurs et des anciens combattants de la ville, morts pour la patrie. La chorale paroissiale prête son concours à la célébration de l'office religieux.

Le cortège s'est ensuite reformé pour se rendre au monument aux morts de la ville de STAVELOT. Dépôt de fleurs par le Bourgmestre et le Président de la Fraternelle. Sonnerie "Aux Champs", puis exécution de la Brabançonne par l'Harmonie.

Le cortège se dirige alors vers le monument national des démineurs devant lequel se rangent les autorités. Exécution de la marche des démineurs.

Le major DE VUYST se présente devant le micro installé par ses services et, s'exprimant en français et en néerlandais, s'adresse aux participants en ces termes :

Il remercie les édiles communaux, les sociétés locales et les membres de la Fraternelle pour leur présence à cette cérémonie. Ensuite il donne un aperçu des activités de son service. En 1993, 3.479 interventions, dont 23 dans la région de STAVELOT, et la destruction de 1.518 tonnes de munitions, 95 interventions dans le domaine terroriste et la participation d'équipes de déminage en EX-YOUGOSLAVIE et SOMALIE pour les opérations BARANJA, BOSNIA ROAD, UNOSOM, Mer Adriatique ...

Après cette allocution, c'est la longue énumération de nos morts par le Docteur PRIGNON, Président de la section de LIEGE, et les adjudants LALLEMAND et CRABEELS. Ce ravivement du souvenir de camarades disparus provoque comme d'habitude le même recueillement.

L'adjudant LALLEMAND récite ensuite un poème de sa composition, dont en voici le texte :

#### ALTRUISME

*Sans relâche passent et s'accumulent les années.  
Quarante ans, déjà, qu'ici est conservée  
La mémoire de ceux, qui, cruelle destinée,  
Donnèrent leur vie pour une patrie libérée.*

*Quarante années que nous, les survivants  
Tenons à respecter sans faille notre serment,  
Celui de promouvoir notre recueillement  
Face au symbole magnifique par ce monument.*

*En ce faisant je ne pense pas qu'aux anciens,  
Mais à tous nos démineurs, marins et terriens  
Qui, par devoir, ont laissé leurs familles en pleurs  
Afin d'épargner ceux qui vivent la terreur.*

*Ils ont le coeur meurtri de tant de vilenies  
N'éprouvant que dégoût et violentes nausées  
Devant des actes que le monde entier décrie,  
Mais avec une faible voix désabusée.*

*Car il en est ainsi par delà le monde!  
Partout, ou presque, est bafouée la liberté.  
Sans cesse, elle l'est par des méthodes immondes  
Qu'employent les hommes à qui le pouvoir est donné.*

*Si dans le champ d'ivraie ou se dresse une fleur  
Symbolisant la paix, le droit et la justice,  
Sur notre étendard, tout en entrant en lice,  
Nous inscririons ces mots: "Pour un plus grand bonheur".*

*Alors! La main tendue au travers des frontières  
Vers des hommes fervents et des âmes altières,  
Nous irions, entourés d'une vive clarté  
Car il ne serait plus besoin de déminer!*

La cérémonie au monument national des démineurs se clôture par un dépôt de fleurs par le colonel BERTIN, le major DE VUYST, le Bourgmestre Monsieur MONVILLE et le Sergent d'honneur de la Fraternelle, Monsieur Robert RAINOTTE, en même temps que retentit "Last Post" suivi de notre hymne national.

C'est pour les participants le retour à l'aise vers l'hôtel de ville. Le colonel BERTIN, au nom de la Fraternelle, tient à remercier Monsieur REMACLE, Président de l'Harmonie "l'Emulation" pour le concours que sa formation a apporté à la réussite de notre journée de souvenir.

Réunis dans la salle du Chapitre, les participants ont écouté avec attention l'allocution du bourgmestre qui se dit heureux de les accueillir et particulièrement par le fait que la cérémonie de ce jour correspond au 40ème anniversaire de l'inauguration du monument. La ville de STAVELOT, dit-il, avait demandé au Prince ALBERT, présent lors de l'inauguration du monument, de rehausser de sa présence ce 40ème anniversaire, mais, entre-temps, sont survenues la mort du Roi BAUDOUIN et l'accession au trône du Prince ALBERT. Il remercie Monsieur le Doyen SOHIER pour l'office religieux qu'il vient de célébrer et félicite les démineurs pour leur action au cours de l'année. Il a écouté, poursuit-il, avec beaucoup d'attention le poème de Marcel LALLEMAND dont les mots d'espoir font plaisir à entendre.

A son tour, le colonel BERTIN remercie tous ceux qui sont venus ce matin: Monsieur le Doyen, les autorités civiles, les militaires de la DAS conduits par leur Chef de Corps, les associations patriotiques, la police communale, les pompiers, les diverses sociétés de STAVELOT, l'Harmonie "l'Emulation", pour rendre hommage à nos démineurs tombés en service. On aurait voulu donner un lustre particulier à cette cérémonie coïncidant avec le 40ème anniversaire de l'inauguration du monument en invitant le Prince ALBERT. Pour des raisons justifiées par un agenda très chargé et aussi par la tradition qui veut que les membres de la famille royale ne se déplacent qu'à l'occasion des 10ème, 25ème et 50ème anniversaires, la Cour a répondu qu'aucun représentant ne serait présent. Les événements qui ont touché par après la famille royale on fait que, de toute façon, aucun membre n'aurait pu venir.

Le colonel BERTIN termine en souhaitant un bon après-midi à tous.

Le Bourgmestre reprend la parole pour avancer l'idée suivante :

L'année prochaine sera fêté le 50ème anniversaire de la libération de la ville de STAVELOT. Il suggère de faire coïncider les manifestations qui auront lieu à cette occasion avec la cérémonie annuelle au monument national des démineurs. La date envisagée par le Bourgmestre est le 12 septembre 1994. Les édiles communaux et le conseil d'administration prendront contact en temps utile à ce propos.

C'est le vin d'honneur qui clôture la partie officielle de cette 40ème journée de souvenir.

Notre repas traditionnel, qui a réuni 104 participants, a été pris comme d'habitude à l'auberge Saint-Remacle dont la patronne a figolé le menu à notre grande satisfaction. L'administration communale, par son Bourgmestre, Monsieur MONVILLE, son 1er échevin, Monsieur MACQUET, par Madame LIGOT, conseillère CPAS, était représentée à notre repas. Madame OZER nous avait également fait l'honneur d'être présente.

NOS MISSIONS A L'ETRANGER

<b>BELBAT IV juillet 93 - Nov 93</b>	<b>SOMALIE III août 93 - Dec 93</b>
Cdt PILLE Adjt LIPPINOIS 1Sgt FESTAETS Cp1Chef DEVARWAERE Cp1Chef JONIAUX  Rés : 1SgtMaj ROGGE Cp1 DE BYSER	Adjt PEEREBOOM 1SgtMaj MATTHEUS Cp1Chef KERR Cp1Chef PUTTEMANS
<b>BOSNIA ROAD Sep 93 - Jan 94</b>	
1Sgt D'HOOGHE 1Sgt VAN HUMBEECK Cp1Chef LEFEBURE	
<b>BELBAT V Nov 93 - Mar 94</b>	<b>SOMALIE IV Déc 93 - Avr 94 (sous réserve)</b>
Cdt VANDER MAST 1SgtMaj ROGGE 1SgtMaj DEVROEDT Cp1 DECOUTERE Cp1 DE BYSER  Rés : 1SgtMaj MAERTENS Cp1 BASTIL	Adjt JANSSENS Adjt DE RIJCK Cp1Chef MORLION Cp1Chef DETAVERNIER  Res : 1Sgt SMITS Cp1 HAENEN
Et l'équipage du ZINNIA à bord duquel il y a 2 plongeur-démineur.	

STe BARBE 04 DEC 1993

La fête annuelle de Ste Barbe de la Section Brabant aura lieu le samedi 04 décembre 93 dans notre local "La Maison des Ailes", rue Montoyer 1 à 1040 BRUXELLES. Les membres de toutes les sections sont les bienvenues. On se rencontrera dans le bar à 12 Hr 30 pour l'apéritif.

Le menu :

Suprême de Foie de Canard  
Brioche toastée

\*\*\*

Le 1/2 pintadeau au poivre-vert  
Pommes rissolées  
Chicons braisés

\*\*\*

Omelette norvégienne

\*\*\*

Café

\*\*\*

1 verre de Porto  
1/2 bouteille de Château Pont-Rousset  
lère Côtes de Blaye - A.O.C. - M.D.C.

Le prix s'élève à 1.000 FB (inchangé depuis plusieurs années), vin, porto et café inclus. On vous demande de vous inscrire le plus vite possible et de payer au CCP Nr 000-0857353-31 avant le 29 Nov 93.

♪♪♪

LAUREATS DU 43ème CONCOURS PROVINCIAL DE DISSERTATION  
ORGANISE PAR LE COMITE DE COMMEMORATION DE LA CAMPAGNE 1940-45  
FLANDRE ORIENTALE

Le Prix Général SEVRIN de la province Flandre Orientale a été gagné par DESMET Geoffrey de l'Ecole Communale de OOSTAKKER.

Le Prix de la DAS a été gagné par BOSMAN Vanessa de l'Ecole Libre de ZAFFELARE.

Félicitations!

Ce titre est celui du livre consacré aux volontaires de l'époque retraçant sous la plume du Général e.r. Lucien CHAMPION. (1) Livre dans lequel on trouve divers passages ayant trait tout particulièrement aux démineurs.

-Page 31- "Il convient de ne pas oublier les Démineurs du Service d'Enlèvement et de Destruction des Engins Explosifs (S.E.D.E.E.), dont la modestie n'eut d'égale que la bravoure renouvelée de chaque jour, et de propos délibéré. Nous reviendrons sur leur tâche obscure et redoutable."

-Page 71- "Nous voudrions évoquer en pose ultime préalable à la poursuite stratégique en Allemagne, l'oeuvre trop méconnue de nos Démineurs. Elle est déjà suffisamment avancée que pour s'illustrer bientôt de résultats spectaculaires, réalisés dans une telle discrétion et avec tant de cette modestie qui est la marque du vrai courage qu'il ne semble pas que notre peuple en ait vraiment pris conscience, même si de temps à autre une équipe d'artificiers ou de scaphandriers spécialistes doivent encore de nos jours procéder, au péril de leur vie, au désamorçage d'engins datant de la dernière guerre".

"Pour bien se rendre compte de ce qui a été demandé aux unités de démineurs de 1944, il convient de se souvenir de l'état du pays à l'époque".

"Nos septante kilomètres de côtes ont fait partie du fameux "mur atlantique" dont le Führer aurait voulu qu'il fût invincible cuirasse de sa "Festung Europa". C'est dire que, pas plus là qu'ailleurs on n'avait ménagé les moyens, depuis les "asperges de Rommel" qui étendaient leurs champs sur toutes nos "si jolies petites plages" entre les laisses de haute et de basse mer, jusqu'aux polders transformés en obstacles piégés, en passant par la zone bâtie des cités balnéaires dont chaque immeubles, truffé de "booby traps" était transformé en engin de mort subite. Jusqu'à la route de FURNES à BRUGES, en passant par GISTEL, jusqu'aux arrières de l'embouchure du Zwin, et dans le nord des deux Flandres jusqu'à l'Escaut en longeant la frontière hollandaise, il n'est pas de village ou de hameau qui n'ait été organisé en îlot de résistance couvert par des champs de mines. Dans le nord de la province d'Anvers et dans la province de Limbourg, la situation est moins grave, encore que la région du canal Albert recèle de nombreux engins difficilement repérables, posés par les Allemands au cours de leur retraite et de leur arrêt temporaire sur cette ligne d'eau. A la frontière de l'Est et dans les Ardennes, aux avancées de la ligne Siegfried et dans toute l'étendue du saillant créé par l'offensive VON RUNSTEDT de décembre 1944, c'est un enchevêtrement inextricable de mines anti-personnel et anti-véhicules, posées tant par les troupes allemandes que par les Alliés. Sur près de cinq mille kilomètres carrés, il n'est plus un pied de terre belge qui ne doive être prudemment vérifié, il n'est plus un hectare de champ d'élevage ou de culture, il n'est plus un arpent de forêt exploitables. Ajoutons à cela les mines sous-marines qui infesteront la Mer du Nord ou la Manche et viennent s'échouer à chaque marée, comme aussi les engins non éclatés éparpillés un peu partout par les bombardements aériens des voies de communication, des gares de triage, des ouvrages d'art, et nous aurons esquissé le tableau peu engageant d'une insécurité généralisée jointe au marasme de la région côtière et de l'Ardenne : des centaines de milliers de mines à détecter et à neutraliser, des dizaines de milliers de tonnes d'engins explosifs à détruire".

-----  
 (1) CHAMPION Lucien, "Les volontaires de la libération", Ed. J.M. COLLET, 1985, 21, Rue V. Gambier, 1180 Bruxelles.

"De quels hommes, de quels moyens va-t-on pouvoir disposer pour ces tâches impossibles?"

"Il n'y aura, au début, que les quelque trois cents volontaires du Service d'Enlèvement et de Destruction des Engins Explosifs (S.E.D.E.E.) articulé en sections régionales pour répondre tant aux demandes prioritaires des Alliés (pour le dégagement des voies de communications et des aérodromes ou pour le nettoyage des immeubles à occuper) qu'aux appels pressants de la population et de ses mandants - que ce soit à l'échelon communal ou provincial -, ou encore des administrations centrales".

"Pour l'organisation matérielle : rien, ou presque. La première aide alliée (et il n'y en eut pas beaucoup d'autres) consista dans la fourniture de ... quinze détecteurs magnétiques. C'est que le soin de débarrasser le sol national de toute la ferraille dangereuse qui l'encombre, outre qu'il n'intéresse les opérations toujours en cours que dans la mesure où la logistique s'en trouve affectée, concerne essentiellement la survie et l'activité économique de nos populations et, en conséquence, constitue une responsabilité expressément et exclusivement nationale pour tout pays souverain (1). Tout ce qui touche au "déminage", pour reprendre en un seul vocable l'ensemble complexe des tâches d'enlèvement et de destruction des engins explosifs, devra donc normalement être couvert par les seules ressources nationales, terriblement sollicitées en tous domaines par ces temps de pénurie. C'est dire les difficultés qu'il faudra surmonter, non pas pour leur mise en oeuvre (car le dévouement et l'abnégation peuvent pallier beaucoup de choses) mais pour la constitution d'unités de démineurs, comme d'ailleurs des diverses

-----

(1) Cela reste vrai de nos jours, pour nombre de missions militaires, paramilitaires ou d'administration civile que le pouvoir dans ce pays n'accepte même plus, par facilité d'ordre électoral ou budgétaire, de reconnaître comme susceptibles d'être encore de quelque utilité, ne conçoit même plus, par paresse intellectuelle ou par aveuglement, d'imaginer en quoi elles risquent d'affecter l'ensemble de la communauté belge, n'ose même, par abandon, par lassitude, ou par lâcheté morale, rappeler à l'opinion publique qu'elles sont une part intégrante de la responsabilité gouvernementale devant le pays même comme à l'égard d'un système d'alliances quel qu'il soit.

Telles sont notamment, et formulées d'une manière ou d'une autre dans les textes d'application de nos obligations interalliées :

- la DEFENSE de l'intérieur (qui concerne les opérations contre un ennemi EXTERIEUR, sur le territoire national quand il n'est pas inclus dans la zone des armées d'un théâtre interallié d'opérations);
- la garde et la sûreté des voies de communications (dans la même acception de tout ou partie du territoire national);
- la préparation, la couverture et la réalisation d'une mobilisation éventuelle;
- la SECURITE intérieure, à ne pas confondre, ni dans ses buts ni dans ses moyens, avec la DEFENSE de l'intérieur;
- la défense passive;
- la protection civile ...

formations que la Belgique doit bien mettre sur pied, vaille que vaille, pour ses besoins et responsabilités propres (Commandements de camps de prisonniers, Corps de forestiers, Démineurs, Centres d'instruction, organismes territoriaux, etc.)".

"Les membres (tellement nombreux et assurés) de la tribu des Il n'yaka rétorqueront sans doute que, parmi ces diverses préoccupations "il n'y avait qu'à" définir des ordres de priorité ... Rassurons ces esprits trop simplistes que pour être jamais réellement simplificateurs :

- Primo, ce fut bien la méthode employée, dans la mesure (réduite) où l'on peut fixer des priorités pour répartir un manque (d'autres que nous, et notamment toutes les économies exagérément "dirigées" - par cas de force majeure, ou par idéologie - en ont fait, en font et en feront l'amère expérience au long des siècles, des guerres et des régimes);
- Secundo, aucune des missions spécifiques qui durent alors être ainsi assurées ne le fut sans une analyse précise de sa nécessité comme de ses délais". (1)

"On s'en tira, avec les moyens du bord et, en février 1945, deux bataillons de déminage vinrent renforcer les trois cents volontaires du S.E.D.E.E. Pour porter ainsi les effectifs démineurs à 2.300 hommes environ et, surtout pour écourter les délais de capacité opérationnelle, on n'accepta que des volontaires déjà partiellement formés par un métier civil entraînant une certaine connaissance, sinon le maniement, des explosifs et artifices. Encore dut-on procéder à des rappels de spécialistes des classes 38 et 39, en attendant de pouvoir remplacer les pères de famille - nombreux dans un tel contingent en 1945 - par les appelés de la classe 42 possédant des aptitudes similaires. Le II<sup>e</sup> Bataillon fut affecté à la côte, et le I<sup>er</sup> aux régions ardennaises. On se fera une idée des problèmes à résoudre lorsque l'on saura que ces hommes, destinés aux tâches les plus dangereuses de la reconstruction nationale, vont devoir se contenter d'un ravitaillement peut-être moins précaire que celui de la population civile, mais à peine plus consistant (et qui ne dépassa jamais celui du travailleur de force). Quant à l'habillement, il faudra attendre le mois d'avril avant de pouvoir distribuer, à l'exclusion de toute pièce de lingerie, autre chose qu'un médiocre battle-dress de drap-ersatz avec un béret "assorti" et une paire de (bonnes) bottines".

-----

(1) On en revient toujours aux missions, en matière militaire comme en tout domaine de l'entreprise civile (où l'on préfère parler d'objectifs ...) C'est une des responsabilités les plus lourdes, endossée par les "Ilnyaka" lorsqu'ils occupent le pouvoir, que leur propension à ne pas vouloir entendre, à refuser d'entendre, une analyse complète et comparée des missions de nos forces armées, et de leurs implications - en temps de paix comme en temps de guerre - dans le cadre d'un principe de sécurité collective à garantir par une dissuasion crédible en toutes circonstances.

"Quels furent ces hommes qui vinrent ainsi, sous la direction de cadres d'active et de réserve animés de la modestie et de l'esprit d'entreprise qui ont la marque de l'arme du Génie, mettre chaque jour leur vie en jeu, par chacune de leurs prestations de service, par chacun de leurs gestes mesurés, et dans ce dénuement matériel que seules savent accepter les âmes bien trempées? Personne ne s'étonnera qu'ils se soient recrutés, pour le plus grand nombre, parmi les mineurs et les carriers, habitués à tant de dangers d'une même sorte, qu'ils ne méprisent ni ne méconnaissent précisément parce qu'ils leur sont familiers et qu'ils ont appris à leur opposer des qualités innées de réflexion, de ténacité, de sang-froid. En cela résidait leur détermination et, avec les résultats de leurs efforts, il leur a suffi de rester en règle avec eux-mêmes pour qu'ils s'estiment heureux d'un devoir accompli".

- "Regardez! disait l'un deux qu'un "visiteur" interrogeait dans un champ de mines, du côté d'ELSENBORN, le soleil brille au-dessus de nos têtes. Et, ce sacré boulot, faut bien que quelqu'un le fasse, non! Alors, crever pour crever, autant que ce soit en plein air plutôt qu'au fond d'une fosse à charbon ..."

"Les mots peut-être se voulaient brutaux. Mais le regard était franc et le rire sonnait clair. Ce jour-là, quiconque a entendu cette "motivation", comme on dit en nos temps de pédanterie, a pu apprendre quelque chose sur la vraie noblesse d'âme et de coeur, quelque chose qui ne court pas les cénacles de la "libération consciente" où la recette des cocktails molotov prétend à la philosophie comme celle des tartes amandines de RAGENEAU prétendait à la poésie, quelque chose qui a toujours inspiré la simple fraternité du labeur et du sauvetage dans les mines du Limbourg, de Liège ou du Hainaut. L'homme qui parlait ainsi venait de refuser de quitter les compagnons : outre la balafre bleutée, souvenir d'un coup de grisou, qui lui barrait la figure, il n'avait plus d'avant-bras gauche depuis quelques semaines ..."

"Il faut bien citer quelques chiffres. Dès avant mai 1945, plus de quatre millions d'engins (en y comprenant des stocks de munitions diverses) avaient été reconnus et enregistrés, près d'un million et demi avaient été détruits et plus de quarante-deux mille mines neutralisées. De mai à décembre 1945, les listes de récolement s'augmentèrent d'une douzaine de millions d'unités, les procès-verbaux de destruction de plus de neuf millions, et le nombre de mines neutralisées d'environ trois cent quatre-vingt mille. Dès l'été 45, plus d'un million de visiteurs purent reprendre le chemin de nos plages et, en décembre 1945, on procédait à la démobilisation du Ier Bataillon affecté à l'Ardenne, les éléments permanents du S.E.D.E.E. suffisant aux tâches encore en suspens dans cette région. Le 15 juin 1946, le IIe Bataillon était à son tour dissous et le bilan général établi par le S.E.D.E.E. à la mi-48 put faire état de trois cents champs de mines explorés, de cinq cent quatre-vingt-dix mille mines enlevées et détruites, de cent vingt-sept mille bombes explosives d'avion (de 500 à 2000 kilos) détruites, et de neuf cent cinquante mille bombes incendiaires".

"En tout : quarante-deux millions de kilos d'engins ramassés, dont plus de quarante millions détruits (ou en instance de l'être); nonante-quatre tués; deux cent trente-trois blessés".

"Nous avons cru devoir proposer cet inventaire et cet état des pertes à nos compatriotes, tous intéressés (ou "concernés", comme on voudra, selon la terminologie contemporaine) directement ou indirectement par le travail de Sisyphe accompli par nos démineurs. Nous le soumettons tout particulièrement aux propriétaires de villas côtières, bien bourgeois jusqu'aux tréfonds de leur servilité quémandeuse, qui eurent le front de proposer des primes à ces hommes pour qu'ils s'occupent en priorité de leurs briques plutôt que de celles de leurs voisins; à ceux aussi qui veulent croire à toute force que la vie n'est faite que de l'heure qui passe, comme si leurs présents successifs ne devaient rien à aucune prospective de l'avenir pour leurs enfants comme pour eux-mêmes, ne devaient rien non plus à l'expérience d'un passé encore proche comme de toute l'histoire humaine; à ceux enfin - que nous voulons croire les plus nombreux - que touchent encore les symboles d'un sort viril librement accepté, librement assumé. Et nous voudrions que, dans leur trop courte honte, ou dans leur veulerie satisfaite, ou dans leur quête de la grandeur humaine, ils gardent en mémoire cette ligne de démineurs à genoux que nous avons suivie dans la presse de sapins de deux ans, trop serrés et trop bas pour permettre le travail au détecteur ou même à la sonde, et qui déminaient à la main, oui à la main et au toucher. Vers le milieu de la ligne, un peu à gauche - côté du coeur ... - il y avait un ancien boute-feu rigolard qui sifflotait en cherchant l'engin de mort de la seule main qui lui restait. Et son travail avançait aussi vite que celui des camarades".

## NECROLOGIE

### Section BRABANT

Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de :

Monsieur Paul BAMS, le 25 septembre 1993,  
Monsieur CUMPS, en septembre 1993,  
Monsieur JADOUL.

### Section FLANDRE OCCIDENTALE

Nous avons le pénible devoir de vous informer du décès de :

Monsieur DEGRAEVE,  
Monsieur SIX,  
Monsieur LEBACQ,  
Madame WOLLEGHEM,  
Monsieur COPAY,  
Monsieur FLERNAY,  
la maman de la famille VERPLANCKE,  
le frère de Monsieur LATRE,  
la soeur de Monsieur SEDENY.

CHAPITRE II. LA PERIODE 40 - 45 :  
LE SERVICE DE DEMINAGE PENDANT L'OCCUPATION

-----

1. 1940

Après la capitulation de la BELGIQUE, le 28 mai 1940, le 8<sup>ème</sup> Bataillon Génie n'a pas été démobilisé. C'est le 1<sup>er</sup> juin que le bataillon, qui était en route vers l'ALLEMAGNE afin d'y être caserné, fut rappelé à HASSELT (où on logeait les hommes provisoirement dans l'athénée). Le bataillon fut transféré le 8 juin à la "Witvrouwenkazerne".

C'est seulement à cet instant que les hommes du 8<sup>ème</sup> Bataillon Génie ont su ce qu'ils allaient devenir. L'occupant Allemand désigna le bataillon pour le nettoyage des terrains minés, des charges explosives et des obstacles que les Alliés avaient laissés derrière eux dans les provinces de LIMBOURG, LIEGE, NAMUR et BRABANT (et cela en exécution de l'annexe 2 du Protocole de l'Acte de Capitulation).  
(1)

C'est le 9 juin 1940 qu'un détachement du 8<sup>ème</sup> Bataillon Génie a été transféré à BRUXELLES. C'est le 8 juillet que partirent deux autres détachements à destination de NAMUR et de LIEGE. La situation était donc la suivante :

- 4 officiers et ± 100 hommes internés à HASSELT dans la caserne "Witvrouwenkazene".
- 4 officiers, 4 sous-officiers et 60 hommes internés à BRUXELLES (tout d'abord dans l'institut "Saint-michel" et puis dans la caserne "Sainte-Anne").
- 2 sous-officiers et 70 hommes à NAMUR, internés dans la verrerie de HERBATTE.
- 2 sous-officiers et 70 hommes à LIEGE.

Les allemands ont constitué avec les soldats wallons, les officiers et sous-officiers de carrière emprisonnés dans le Fort de MERKSEM une compagnie de "Génie-cyclistes". La compagnie fut emprisonnée le 8 juin dans la caserne DUPONT à BERCHEM. Les "Génies-cyclistes" ont eu des missions de déminage dans la province d'ANVERS.

Le Service de Destruction de Munitions (S.D.M.) sous les ordres du Capitaine-Commandant SAMYN, fut interné dans la caserne de "WESTROZEBEKE". (2)

-----  
(1) LE CODEX POUR LES PRISONNIERS DE GUERRE, créé à GENEVE en 1929, interdit l'utilisation de prisonniers de guerre pour des tâches dangereuses.

(2) La caserne se trouve sur le territoire de LANGEMARK-POELKAPELLE (près de la frontière avec l'ancienne commune de WESTROZEBEKE qui fait aujourd'hui partie de la commune de STADEN). Dans le langage courant, on parle de la caserne de WESTROZEBEKE. Ce qui est tout à fait compréhensible, vu que l'on ne se situe qu'à une centaine de mètres de la gare de WESTROZEBEKE.

Les démineurs "à leur corps défendant" ont reçu des militaires allemands des instructions très élémentaires et limitées. Les instructeurs allemands ont au début accompagné leurs élèves quand ceux-ci devaient exécuter une mission. Il était fréquent que les Allemands ne se préoccupaient pas de l'Annexe 2 du protocole de l'Acte de Capitulation et qu'ils envoyaient les démineurs belges enlever les mines allemandes. (3)

## 2. LE SERVICE D'ENLEVEMENT ET DE DESTRUCTION DES ENGINs EXPLOSIFS

### a. La constitution

Le 16 août 1941 fut fondé le S.E.D.E.E., Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (D.O.V.O., de Dienst voor de Opruiming en Vernietiging van Ontploffingstuigen). Monsieur LEFEBURE, Directeur-Général du Commissariat pour la Reconstruction du Pays, avait déjà insisté depuis longtemps sur la nécessité de constituer un Service de Déminage belge qui couvrirait toute la Belgique et cela au service de la population.

Les hommes des détachements de HASSELT, de BRUXELLES et de NAMUR du 8<sup>ème</sup> Bataillon Génie ont été libérés le 10 août 1941. Le détachement de LIEGE avait quant à lui déjà été libéré le 4 octobre 1940. La même chose s'est produite avec la compagnie du "Génie - Cyclistes" à BERCHEM et avec le Service de Destruction de Munitions de POELKAPELLE. La plupart des officiers et sous-officiers de carrière furent transférés vers le nouveau S.E.D.E.E.

Le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs comptait +/- 50 personnes. Le commandement fut confié au Capitaine-Commandant Emile SAMYN (l'ancien chef du S.D.M.).

### b. La structure

Le S.E.D.E.E. comprend 5 sections : une pour la FLANDRE OCCIDENTALE et ORIENTALE, une pour la province d'ANVERS, une pour le LIMBOURG et pour LIEGE, une pour le BRABANT et pour le HAINAUT et finalement une pour les provinces de NAMUR et de LUXEMBOURG. Cette répartition géographique n'était pas très stricte. Une section allait parfois en aider une autre. (4)

-----

(3) Une anecdote que j'ai retrouvée plusieurs fois lors de mes recherches raconte l'histoire suivante : "Ce sont ainsi les Allemands qui sont les premiers professeurs de déminage, mais ils sont plutôt piètre et couard, les 'Landsturms' qui surveillent le travail des nôtres. Début août 1940, un des nôtres est ainsi amené par le LUXEMBOURG belge jusqu'aux avancées de la Ligne Maginot où il est mis en présence de Tellerminen Modèle 35. Les mentors allemands restent à distance respectable du champ de mines et les nôtres ignorent l'allemand... Les boches refusent de se rapprocher : 'Nein,nein, es is Arbeit von Belgische Pionier!' "

FONDS ROBERT MAES, Historique du Service de Déminage (40-45) p. 403 Sine loco, sine dato.

(4) En 1944, pendant l'important bombardement des alliés sur LIEGE et NAMUR, les sections de LIEGE et de NAMUR devaient s'aider mutuellement.

La section - S.E.D.E.E. se composait la plupart du temps d'un officier et de 6 à 9 hommes (exclusivement des Belges). Ce qui était sans aucun doute très insuffisant vu la superficie du territoire que devait couvrir la section.

Même le matériel dont disposait les démineurs était plus que rudimentaire : marteaux, burins, tenailles, tournevis, clés, ...

### c. La mission

La mission de la S.E.D.E.E. était d'enlever tous les engins explosifs sauf tout ce qui pourrait avoir le moindre intérêt militaire et exclusivement sur terrain civil. En d'autres termes : le Service ne pouvait intervenir que dans l'intérêt de la population. Tous les travaux à caractère militaire étaient (pour des raisons bien évidentes) tabou pour les démineurs belges.

### 3. LE TRAVAIL DU S.E.D.E.E.

On voyait partout apparaître des équipes de démineurs : dans les villes qui avaient subi un bombardement des Alliés, dans les endroits où l'on avait découvert des anciens champs de mines ou des charges d'explosifs, lors de la redécouverte de cimetières de munitions de la Première Guerre Mondiale. Les démineurs connaissaient peu de choses sur la plupart des explosifs trouvés. La pratique était leur seule école. Jour après jour, les démineurs allaient de surprises en surprises parce que les bombes d'avions anglaises et américaines évoluaient constamment pendant les années de guerre (conséquence des tentatives d'amélioration des bombes).

Les hommes du S.E.D.E.E. avaient à faire à des bombes d'avion non-explosées d'origine américaines et anglaises. 10 à 15% n'explosaient pas lors du contact avec le sol. Les démineurs essayaient chaque fois de neutraliser les bombes sur place en enlevant l'allumeur (ou les allumeurs). La bombe était alors transportée afin d'être détruite. Si on ne parvenait pas à enlever l'allumeur ou si c'était trop dangereux, l'on chargeait la bombe sur un camion (souvent sur une couche de sable ou de paille afin d'empêcher la bombe de rouler). Le chauffeur devait être très prudent vu que chaque secousse pouvait être fatale.

Certaines bombes d'avions ont plusieurs allumeurs, par exemples un sur la tête et un à l'arrière. D'autres bombes avaient un mécanisme de retard de telle sorte que l'engin n'explosait que plusieurs jours après l'impact. Ils avaient également souvent droit à des allumeurs piégés (lors de l'enlèvement de ce dernier, un autre mécanisme de déclenchement se mettait en route).

Les bombes d'un nouveau type et donc inconnues devaient être détruites sur place suivant le règlement. Mais ce ne fut pas la solution qu'on appliquait le plus souvent vu que l'on ne voulait pas mettre en danger les habitants de la région, causer des dégâts et que l'on voulait soumettre les engins à une étude de telle sorte que l'on puisse à l'avenir mieux les neutraliser. Et pour encore d'autres raisons...

#### 4. LE S.E.D.E.E. ET LA RESISTANCE

Les activités du S.E.D.E.E. ont dépassé la tâche qui lui était imposée. Le Service de Déminage était constamment en contact avec beaucoup de groupes de résistants et avec les alliés. C'est ainsi que LONDRES était régulièrement averti de l'endroit exact où étaient tombés les bombes lors d'un raid afin que d'éventuelles corrections puissent être apportées pour le bombardement suivant. Les bombes d'avions qui avaient été neutralisées, surtout celles d'un nouveau type, étaient passées à la loupe par les démineurs belges afin d'avertir LONDRES des défauts de construction et des causes probables de la non-explosion des bombes.

Les démineurs ont récupéré les explosifs de bombes inoffensives et ont transmis ces explosifs au réseau de résistance. Ce qui n'était pas si difficile à faire vu que chaque allemand normalement constitué se tenait à une distance respectable de la voiture du Service de Déminage. Beaucoup de personnes du S.E.D.E.E. étaient également membre d'un groupe de résistance.

La section de FLANDRE avait des contacts avec le centre d'information du Colonel MANPUYS et avec la résistance française. Le Major Emile SAMYN, commandant du S.E.D.E.E. et chef de la section de FLANDRE, devait recevoir pour cela après la guerre la médaille de la résistance française.

La section d'ANVERS sous le commandement du Capitaine Urbain RENIERS avait des contacts avec les groupements de résistance dans la ville portuaire. La section du BRABANT a prouvé à plusieurs reprises ses loyaux services au M.R.N., le Mouvement Royaliste National.

On doit tout spécialement prêter attention au Lieutenant Pierre BOVEROUX. La section de LIEGE, sous les ordres du Lieutenant BOVEROUX, a pu récupérer une partie des charges d'explosifs qui auraient dû faire sauter le pont du canal Albert. Les explosifs furent systématiquement remis au réseau de résistance. Lorsque ces réserves furent épuisées, le Lieutenant BOVEROUX pris contact avec LONDRES. On commença dès lors avec des largages de nuit d'explosifs provenant de GRANDE-BRETAGNE. Les containers ainsi largués ont été chargés par des camions de la section de LIEGE (Lieutenant BOVEROUX), par l'agent Britannique ROBINSON et par quelques hommes de la section de LIEGE. Les charges d'explosifs furent transportées vers BRUXELLES et à partir de là, on les répartit entre les divers groupes de résistance.

Le Lieutenant chercha également les bombes d'avions des Alliés qui n'avaient pas explosé. Les rapports qu'il rédigea à propos des ratés d'engins furent envoyés à LONDRES. En 1942, il fut gravement blessé (il eut notamment une double fracture du crâne) lorsque la fusée d'une bombe Britannique lui explosa au visage.

C'est le 17 octobre 1942 que fut arrêté le Lieutenant BOVEROUX par la GESTAPO. Un des agents bruxellois du Lieutenant avait parlé. La Gestapo enferma le Lieutenant BOVEROUX dans la prison de SAINT-GILLES à BRUXELLES où il décéda le 6 décembre. Malgré les tortures, il n'a jamais rien révélé sur ses collaborateurs et plus particulièrement sur les hommes de la section de LIEGE, sur leurs activités et c'est la raison pour laquelle ils l'ont assassiné.

Les premières années agitées du Service de Déminage et de Destruction des engins explosifs ont exigé leurs victimes : sept morts et de nombreux blessés. (5) Mais une semblable période se trouvait encore devant nous : la Libération et les années qui suivirent...

à suivre...

(5) On ne tient pas compte ici des 7 morts du 8<sup>ème</sup> bataillon Génie avant la fondation du S.E.D.E.E.

Cher Membre,

L'année 1993 trépasse,  
Vive l'année 1994 !

Que cette nouvelle année vous soit  
sereine.

Faites en sorte qu'elle le soit aussi  
pour VOTRE trésorier !

Versez **spontanément** votre cotisation  
1994 en précisant :

- votre SECTION
- le motif de votre versement.

Voici les numéros de compte :

NATIONAL	:	210	-	0257747	-	70
BRABANT	:	000	-	0817353	-	31
HAINAUT	:	000	-	0181949	-	74
WEST-VLAANDEREN	:	385	-	0062695	-	96
OOST-VLAANDEREN	:	000	-	0150164	-	08
LIEGE	:	000	-	0790211	-	49
D.A.S.	:	001	-	1357579	-	43